

# DES BOURSES POUR EFFECTUER SON STAGE À L'ÉTRANGER

Cette année encore, l'UVSQ et ses partenaires institutionnels accompagnent les étudiantes et étudiants qui souhaitent acquérir une expérience professionnelle à l'étranger sous la forme d'un stage. Que le stage soit obligatoire ou optionnel, il peut durer de 2 à 12 mois.

## Pour un stage dans la « zone Europe »

La durée de l'allocation peut aller de 2 à 12 mois, pour un montant allant de 420 € à 520 € /mois (selon la zone Europe).

## Pour un stage hors « zone Europe » et hors Europe

Le **Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche** propose une aide à la mobilité internationale de 400€ / mois. Elle est réservée aux Boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux ou bénéficiaire d'une allocation annuelle (dispositif des aides spécifiques). Vous pourrez en bénéficier pour un stage allant de 2 à 9 mois. À noter, cette bourse peut être demandée plusieurs fois mais ne peut dépasser 9 mois cumulés de stage au cours de votre parcours universitaire.

La Région Ile-de-france propose une aide à la mobilité internationale pour des périodes de stages de 1 à 10 mois de 250€ à 400€/mois.

## Déposer une demande :

- » Télécharger et remplir le formulaire de demande d'aide (Word ou PDF)

- » Formulaire DOCX - demande d'aide financière à la mobilité stage internationale
- » Formulaire PDF - demande d'aide financière à la mobilité stage internationale

» Retourner le dossier complet (formulaire rempli et documents demandés) par e-mail, [emilia.tavares-semedo@uvsq.fr](mailto:emilia.tavares-semedo@uvsq.fr), **avant le 22 avril 2023**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Aucune aide ne sera versée sans transmission des documents demandés aux étapes ci-dessus.

**Contact :**

Emilia TAVARES-SEMEDO

Gestionnaire financière à la Direction des projets et des relations internationales

Tél : 01 39 25 79 84

[emilia.tavares-semedo@uvsq.fr](mailto:emilia.tavares-semedo@uvsq.fr)